

l'avantage d'être transporté gratuitement, parce que je n'avais pas appuyé une certaine législation pendant que d'autres sénateurs recevaient cette faveur. Il est injuste qu'un membre du parlement soit mis dans cette position ; et comme les compagnies de chemins n'objectent pas à cet article et transportent gratuitement les membres du parlement, je dis que cela devrait leur être accordé comme un droit et non pas comme une faveur de la part des compagnies.

L'honorable sir MACKENZIE BOWELL : Si les raisons de l'honorable sénateur valent quelque chose, nous devrions les empêcher d'accorder des permis de circulation gratuite à tout le monde. S'il était prouvé qu'un membre du parlement a été influencé par un permis de circulation gratuite, il devrait être expulsé de la Chambre ou nous devrions empêcher absolument l'émission de ces permis. Je ne pense pas que l'honorable sénateur ait donné la vraie raison de l'attitude prise par les représentants des chemins de fer. à l'assemblée qui a eu lieu l'autre jour. On me dit que ces représentants n'ont pas discuté cette question parce qu'ils considéraient que les membres du Sénat devaient régler entre eux cette question. Les compagnies de chemins de fer ne refusent pas d'accorder des permis de circulation gratuite, mais elles ne veulent pas être contraintes à le faire, ou de laisser la loi dire qu'ils devront en accorder. Voilà ce à quoi ils objectent. Je ne puis comprendre comment l'honorable sénateur est venu à la conclusion qu'elles n'y objectent pas.

L'honorable M. WATSON : M. Wainwright m'a dit qu'il n'objectait pas à l'adoption de cet article. Il a dit implicitement que sa compagnie donnait des permis de circulation gratuite, et qu'elle aimait autant le faire pour se conformer à la loi que pour d'autres motifs.

L'honorable sir MACKENZIE BOWELL : J'ignore ce que M. Wainwright a dit à l'honorable sénateur. Je sais que les vues qu'ont exprimées devant moi les représentants des chemins de fer étaient tout à fait différentes, et j'ai entre mes mains un document de trois ou quatre pages, dans lequel les représentants des chemins de fer protestent contre l'article qui, suivant eux, empiète sur

Hon. M. WATSON.

leurs droits. Ils vont jusqu'à dire que vous vous pourriez aussi bien les contraindre à donner le déjeuner à un membre du parlement. Je ne sais pas quelle attitude a prise l'honorable sénateur, mais je parle de ce que je sais personnellement.

L'honorable M. WATSON : Moi aussi.

L'honorable sir MACKENZIE BOWELL : Bien plus, je suis opposé absolument au principe de forcer une compagnie à donner à qui que ce soit un permis de circulation gratuite. Plusieurs honorables sénateurs prétendent que les compagnies de chemins de fer qui reçoivent des subventions doivent accorder des permis de circulation gratuite aux membres des deux Chambres du parlement. Elles reçoivent les subventions des représentants du peuple. Le peuple fait cette faveur par ses représentants, et si le peuple n'approuve pas cela, il peut facilement se débarrasser du représentant.

L'argent voté n'est pas l'argent d'un particulier. C'est l'argent du public. Quelques membres du parlement ont prétendu ici que parce qu'ils sont obligés de venir à leurs frais assister aux séances du parlement pour voter ces subventions, ils doivent avoir des permis de circulation gratuite. Je ne pense pas que ce soit un point pris sérieusement en considération par les candidats qui veulent être élus membres du parlement. Des hommes donnent tout leurs temps et toute leur attention pour engager le peuple à les élire. Ils ne s'attendent pas, quand ils sollicitent les suffrages du peuple, que pour les indemniser de leur perte de temps ils vont avoir des permis de circulation gratuite sur les chemins de fer. J'approuve absolument les remarques de l'honorable sénateur de la droite, à savoir que s'il est logique d'accorder ces faveurs aux représentants du peuple elles doivent être pareillement accordées à tous les contribuables qui ont payé leur quote-part de la subvention. Je ne vois pas pourquoi nous devrions discuter cette question plus longuement ; mais je suggérerais un mode plus simple que celui qu'a proposé mon honorable ami. Le bill que nous étudions décrète que les compagnies de chemins de fer peuvent accorder des permis de circulation gratuite aux membres des législatures provinciales et aux membres de la presse. Naturellement le Sénat et la Chambre des communes ne sont pas compris en